

Ref : CA2016/76

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 30 SEPTEMBRE 2016

**DÉLIBÉRATION PORTANT ADOPTION DES GRANDES MASSES
DU BUDGET PRÉVISIONNEL 2017 DE L'UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE**

➡ le **CONSEIL D'ADMINISTRATION** de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du **30 septembre 2016** réuni sous la présidence de Madame Hélène VELASCO-GRACIET,

*Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L.712-1, L.712-2, L.712-3, R.719-52 à R.719-112,
Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,*

➤ *Après en avoir délibéré,*

➡ **ADOpte les grandes masses du budget prévisionnel 2017 de l'Université Bordeaux Montaigne, telles que présentées en document ci-joint à la présente délibération.**

Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 30 septembre 2016.

Nombre de membres présents	21
Nombre de membres représentés	12
Nombre d'abstentions	0
Nombre de suffrages exprimés	33
Nombre de votes pour	20
Nombre de votes contre	13

La Présidente,

Signé

Hélène VELASCO-GRACIET.

Publié le : 27/10/2016

Transmis au Recteur Chancelier des Universités d'Aquitaine le : 14/10/2016